Services publics d'eau et d'assainissement collectif

Zoom sur la gestion patrimoniale des services en France - Face Ã la diversitÃ© du paysage des services publics d'eau et d'assainissement, la loi sur l'eau et les milieux aquatiques Ã confiÃ© Ã l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques la rÃ©alisation de l'Observatoire sur les services publics d'eau et d'assainissement.Â Ã‰laborÃ© Ã partir des donnÃ©es de l'observatoire, un premier panorama propose des repÃ¨res sur l'organisation, la qualitÃ© et le prix des services. Il Ã©claire Ã©galement les enjeux de la gestion patrimoniale durable de ces services. Par Maria SALVETTI, Ã©conomiste Ã l'ONEMA, H2o septembre 2012.Â

ZOOM SUR LA GESTION PATRIMONIALE

des services publics d'eau et d'assainissement collectif

Face Ã la diversitÃ© du paysage des services publics d'eau et d'assainissement, la loi sur l'eau et les milieux aquatiques Ã confiÃ© Ã l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques la rÃ©alisation de l'Observatoire sur les services publics d'eau et d'assainissement.Â Ã‰laborÃ© Ã partir des donnÃ©es de l'observatoire, un premier panorama propose des repÃ¨res sur l'organisation, la qualitÃ© et le prix des services. Il Ã©claire Ã©galement les enjeux de la gestion patrimoniale durable de ces services.

Maria SALVETTIÃ©conomiste - ONEMA

image Martine LB

toute ressemblance avec des logos dÃ©posÃ©s ne saurait Ãªtre que fortuite

Â
h2o - septembre 2012

InitiÃ© en 2009, l'Observatoire sur les services publics d'eau et d'assainissement offre un accÃ¨s national en ligne - services.eaufrance.fr, aux donnÃ©es publiques sur l'organisation, la gestion et la performance des services. Ces Ã©lÃ©ments permettent d'Ã©valuer la qualitÃ© Ã©conomique, technique, sociale e environnementale des services sur une base objective, reconnue et partagÃ©e par tous les acteurs du secteur de l'eau. Ã€ terme, l'observatoire proposera un panorama complet de la situation franÃ§aise, grÃ¢ce Ã un suivi interannuel des indicateurs.

L'observatoire constitue un outil destinÃ© aux collectivitÃ©s locales et aux opÃ©rateurs des services pour :

1. piloter leurs services dans le cadre d'une gouvernance par la performance ; 2. calculer des indicateurs et prÃ©parer le rapport annuel sur le prix et la qualitÃ© des services ; 3. diffuser largement et de faÃ§on transparente les donnÃ©es de performance de leurs services et ainsi amÃ©liorer l'information des usagers.

Ã€ terme, l'observatoire permettra ainsi d'aller au-delÃ d'un simple raisonnement sur le prix de l'eau et de saisir l'ensemble des problÃ©matiques techniques et financiÃ¨res des services.

Plus de 31 000 services publics d'eau ou d'assainissement collectif

En 2009, on dÃ©nombre en France 31 445 services publics d'eau ou d'assainissement collectif :

SERVICES PUBLICS D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

source - SISPEA (ONEMA), DDT, 2009

Â Nombre total de services

Â Population

millions d'habitants

Eau potable

Â 14 217

Â 60.9

Assainissement collectif

Â 17 228

Â 57.3

Â

Dans le rÃ©fÃ©rentiel de l'observatoire, la population desservie en eau potable est Ã©valuÃ©e Ã 60,9 millions d'habitants et ne couvre donc pas la totalitÃ© de la population franÃ§aise. Plusieurs Ã©lÃ©ments expliquent cette diffÃ©rence. Tout d'abord, les rÃ©fÃ©rentiels de certains dÃ©partements d'Outremer (Guadeloupe, Guyane et Mayotte) n'ont pas Ã©tÃ© enregistrÃ©s dans la base (soit 1,3 million d'habitants). De plus, la donnÃ©e "population" n'est pas renseignÃ©e pour 1 123 communes. Enfin, 73 communes du rÃ©fÃ©rentiel, regroupant environ 400 000 habitants, ne sont pas rattachÃ©es Ã un service public d'eau ou d'assainissement

Le service d'eau potable comprend plusieurs Ã©tapes : la production, Ã©ventuellement le transport, le stockage et la distribution.Â Sur les 14 217 services publics d'eau potable, plus de 88 % assurent l'ensemble du cycle de la fourniture d'eau potable (de la production Ã la distribution). Le morcellement des compÃ©tences en matiÃ¨re d'eau potable est donc relativement restreint puisque, pour plus de 90 % de la population franÃ§aise, l'usager a affaire Ã un interlocuteur unique pour l'ensemble des Ã©tapes de la production Ã la distribution de l'eau potable.

L'assainissement collectif regroupe Ã©galement plusieurs missions : la collecte des eaux usÃ©es via le rÃ©seau d'eaux usÃ©es et le transport de ces eaux jusqu'Ã la station de traitement oÃ¹ elles sont Ã©purÃ©es avant d'Ãªtre rejetÃ©es dans le milieu aquatique. PrÃ¨s de 80Â % des services publics d'assainissement collectif assurent la totalitÃ© des Ã©tapes de l'assainissement (de la collecte Ã l'Ã©puration des eaux usÃ©es). Cela signifie que 70Â % des usagers du service public d'assainissement collectif ont affaire Ã un interlocuteur unique.

Pour l'exercice 2009, 4 214 services ont renseignÃ© la base de donnÃ©es de l'observatoire pour l'eau et 4 281 pour l'assainissement, couvrant respectivement 70Â % de la population pour l'eau et 59Â % pour l'assainissement. Ce sont donc les services de grande taille (plus de 10 000 habitants) qui ont fourni en prioritÃ© leurs donnÃ©es Ã l'observatoire.

La coexistence de deux modes de gestion sur le territoire franÃ§ais

Les communes sont les autoritÃ©s organisatrices des services publics d'eau et d'assainissement qui relÃ¨vent de leur compÃ©tence. Celles-ci ont cependant la possibilitÃ© de transfÃ©rer cette compÃ©tence Ã des Ã©tablissements publics de coopÃ©ration intercommunale - EPCI. En 2009, 3 481 EPCI produisent et fournissent de l'eau potable aux deux tiers de la population franÃ§aise, et 1 780 collectent et traitent les eaux usÃ©es des deux tiers de la population franÃ§aise raccordÃ©e Ã un service d'assainissement collectif.

Il existe deux grands modes de gestion des services publics d'eau et d'assainissement : la collectivitÃ© locale peut gÃ©rer elle-mÃªme le service d'eau ou d'assainissement, ou en dÃ©lÃ©guer la gestion Ã un opÃ©rateur qui est le plus souvent une entreprise privÃ©e. Dans tous les cas, la collectivitÃ© conserve un rÃ´le d'autoritÃ© organisatrice et de gouvernance du service.

PrÃ¨s de 70 % des services publics d'eau potable (soit 41 % de la population) et les trois quarts des services d'assainissement collectif (soit 58 % de la population) sont gÃ©rÃ©s directement par la collectivitÃ© compÃ©tente. Plus de la moitiÃ© des EPCI gÃ¨rent directement leurs services d'eau ou d'assainissement. Ces chiffres soulignent que les services de petite taille (desservant moins de 3 000 habitants) ont tendance Ã gÃ©rer directement leur service. En revanche, les services de plus grande taille ont davantage recours Ã la dÃ©lÃ©gation de service public.

SERVICES PUBLICS D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

source - SISPEA (ONEMA), DDT, 2009

Â Â Gestion directe1

Â Gestion dÃ©lÃ©guÃ©e2

Eau potable

Nombre de services

9 809

4 408

Assainissement collectif

Population

24.8 millions

36.1 millions

Eau potable

Nombre de services

13 320

3 908

Assainissement collectif

Population
33.2 millions

21.1 millions

1. La gestion directe regroupe la rÃ©gie, la gÃ©rance et la rÃ©gie avec prestations de services.

2. La gestion dÃ©lÃ©guÃ©e regroupe l'affermage, la concession et la rÃ©gie intÃ©ressÃ©e.

AmÃ©liorer la gestion des rÃ©seaux

Dans un contexte de diminution des consommations d'eau potable (1 % par an en moyenne depuis 2000), d'exigence croissante des normes sanitaires et environnementales nationales et europÃ©ennes, et de vieillissement des infrastructures des services, la connaissance et la gestion patrimoniales constituent un objectif central de la politique des services publics d'eau et d'assainissement.

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniales, qui Ã©value le niveau de connaissance des rÃ©seaux et la qualitÃ© de la gestion patrimoniale, montre que des progrÃ¨s restent Ã faire. En effet, l'indice moyen, notÃ© sur 100 points, s'Ã©tablit Ã 57 pour les services d'eau potable et Ã 56 pour les services d'assainissement collectif. Cet indice augmente avec la taille du service vraisemblablement du fait que les services importants ont davantage de moyens humains et financiers Ã consacrer Ã la connaissance et Ã la gestion de leur patrimoine.

INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DU PATRIMOINE

des services d'eau potable par tranche de population desservie

source - SISPEA (ONEMA), DDT (M), 2009

Â
L'indice est calculÃ© en faisant la somme des points obtenus pour chacun des Ã©lÃ©ments suivants :

- de 0 Ã 20 points octroyÃ©s pour l'existence d'un plan du rÃ©seau mis Ã jour annuellement ;
- de 20 Ã 60 points accordÃ©s si les informations sur des Ã©lÃ©ments constitutifs des rÃ©seaux sont connues (Ã¢ge des canalisations, localisation des branchements, etc.) ;
- de 60 Ã 100 points obtenus en fonction de la disponibilitÃ© des informations sur les interventions sur le rÃ©seau (identification des interventions, mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des branchements, des canalisations).

D'aprÃ¨s les donnÃ©es de l'observatoire des services publics d'eau et d'assainissement, le rendement moyen du rÃ©seau de distribution d'eau, qui s'Ã©tend sur 850 000 km de canalisations, s'Ã©lÃ¨ve Ã 76 %. Cela signifie que le volume d'eau non distribuÃ© est estimÃ© Ã 24 %, soit un litre non distribuÃ© sur quatre litres d'eau mis en distribution. Le rendement moyen dans les services ruraux est plus faible (75 %) que celui constatÃ© dans les services urbains (79 %). Par ailleurs, on observe des rendements plus Ã©levÃ©s dans l'Ouest de la France. Dans ces rÃ©gions, l'eau brute provient principalement de ressources superficielles dont le traitement est coÃ»teux. La rÃ©duction des fuites correspond donc Ã un impÃ©ratif Ã©conomique et environnemental.

RENDEMENT MOYEN DU RÃ‰SEAU DE DISTRIBUTION

des services d'eau potable par dÃ©partement

source - SISPEA (ONEMA), DDT (M), 2009

Â
Les donnÃ©es ne sont pas renseignÃ©es pour Mayotte car en 2009, date de la collecte des donnÃ©es, l'Ã®le n'Ã©tait pas un dÃ©partement d'Outremer

Les causes des fuites dans les rÃ©seaux sont nombreuses et variÃ©es :
corrosion des tuyaux par l'eau qui y transite ou par les terrains dans lesquels ils sont posÃ©s ;
tassements, vibrations et dÃ©formations subis par les terrains ;
vieillissement des joints entre les canalisations ;
fragilitÃ© des points de piquage des branchements individuels sur le rÃ©seau public.

RÃ©duire les fuites permet de diminuer les prÃ©lÃ¨vements sur le milieu aquatique naturel, d'Ã©viter de gaspiller de l'Ã©nergie (pompage de l'eau, traitement pour la rendre potable) et de consommer inutilement des produits chimiques pour le traitement. Ces rÃ©sultats sont Ã mettre en perspective avec les obligations dÃ©coulant de la loi du 12 juillet 2010 qui impose, entre autres, la rÃ©alisation d'un inventaire dÃ©taillÃ© des rÃ©seaux avant la fin 2013. Les collectivitÃ©s devront Ã©galement amÃ©liorer le rendement de leur rÃ©seau pour atteindre un taux de 85 % (sauf pour les services ayant les plus faibles consommations).

ParallÃ¨lement Ã l'amÃ©lioration des performances du rÃ©seau, se pose Ã©galement la question de l'entretien et du remplacement de celui-ci. Le taux de renouvellement moyen des rÃ©seaux sur les cinq derniÃ¨res annÃ©es est estimÃ© Ã 0,61 % pour les services d'eau potable et 0,71 % pour les services d'assainissement collectif. Ã€ effort constant, cela signifie qu'il faudrait 160 ans pour renouveler entiÃ¨rement les canalisations d'eau potable et 150 ans pour remplacer le rÃ©seau d'assainissement.

Un budget mensuel moyen de 36 euros par mÃ©nage pour l'eau et l'assainissement

En 2009, le prix moyen de l'eau et de l'assainissement collectif s'Ã©lÃ¨ve Ã 3,62 euros TTC/m3 (ce prix est une moyenne pondÃ©rÃ©e en fonction du nombre d'habitants desservis par le service, calculÃ© Ã partir d'un Ã©chantillon d'environ 3200 services, reprÃ©sentant 62 % de la population en eau potable et 41 % de la population raccordÃ©e Ã l'assainissement collectif. L'Ã©cart constatÃ© entre le prix de l'eau potable issu de l'observatoire et celui dÃ©terminÃ© par l'enquÃªtes SOeS 2008 s'explique principalement par une surreprÃ©sentation plus forte, dans cette enquÃªte, des services de grande taille pour lesquels le prix moyen de l'eau est moins Ã©levÃ© du fait des Ã©conomies). Cela reprÃ©sente une facture moyenne annuelle de 434,40 euros TTC pour une consommation de 120 m3, soit une dÃ©pense mensuelle de 36 euros TTC par mÃ©nage. Le poste de dÃ©penses "eau et assainissement" reprÃ©sente ainsi 1,25 % du revenu disponible moyen d'un mÃ©nage. Ã€ titre de comparaison, la facture de tÃ©lÃ©phone fixe s'Ã©lÃ¨ve Ã 426 euros/an (Observatoire du marchÃ© des tÃ©lÃ©coms, janvier 2011).

COMPOSITION DU PRIX MOYEN DE L'EAU

1,55 euros/m3 hors taxes pour l'eau

1,54 euros/m3 hors taxes pour l'assainissement collectif

0,53 euros/m3 pour la TVA et les redevances Agences de l'eau et VNF

Le prix moyen de l'eau potable est de 1,9 euros TTC/m3, soit une facture annuelle de 228 euros pour une consommation de 120 m3. Le prix moyen de l'assainissement collectif est de 1,72 euros TTC/m3, soit une facture annuelle de 206,40 euros sur la mÃªme base de consommation.

Le prix moyen de l'eau est constituÃ© Ã 85 % du prix du service et Ã 15 % de TVÃ€ et des redevances perÃ§ues par les Agences de l'eau et Voies navigables de France (VNF). Les Agences de l'eau (ou Offices de l'eau en outre-mer) utilisent les sommes ainsi collectÃ©es pour soutenir l'effort d'investissement des collectivitÃ©s locales, des industriels et des agriculteurs en matiÃ¨re d'actions de prÃ©servation et de restauration des ressources en eau et des milieux aquatiques ainsi que de lutte contre la pollution. Les fonds collectÃ©s par VNF permettent de gÃ©rer, d'exploiter et de dÃ©velopper le rÃ©seau franÃ§ais de voies navigables.

SUR LA BASE D'UNE CONSOMMATION DE 120 M3

source - SISPEA (ONEMA), DDT, 2009

Â Prix moyen

Facture annuelle

Eau potable

1.90 euro TTC/m3

228.00 euros

Assainissement collectif

1.72 euro TTC/m3

206.40 euros

La tarification de l'eau doit comporter une part variable calculÃ©e en fonction du volume d'eau consommÃ© par l'abonnÃ©. La tarification peut aussi comprendre une part fixe couvrant une partie des charges fixes du service. Elle est payÃ©e quel que soit le niveau de consommation. Le montant de cette part fixe ne doit pas dÃ©passer un plafond fixÃ© Ã 30 % ou 40 % de la facture annuelle totale de 120 m3 (ces plafonds ne s'appliquant pas dans le cas de communes touristiques). Ainsi, en 2009, deux tiers de la population franÃ§aise paient une part fixe sur la facture d'eau potable, et le montant moyen de cette part fixe reprÃ©sente 21 % de la facture annuelle TTC, soit en moyenne 45,58 euros. ParallÃ¨lement, seul un tiers de la population raccordÃ©e Ã un service d'assainissement collectif paie une part fixe sur la facture d'assainissement, le montant moyen de cette part fixe reprÃ©sentant 21 % de la facture annuelle TTC, soit en moyenne 42,66 euros.

Le prix de l'eau peut varier en fonction de plusieurs Ã©lÃ©ments :

-
le contexte gÃ©ographique - Plus les lieux de prÃ©lÃ¨vement et de traitement sont Ã©loignÃ©s des lieux de distribution, plus le investissements sont Ã©levÃ©s pour acheminer l'eau (canalisations, pompes...) ;

- la dispersion des habitats - L'acheminement de l'eau en milieu rural, oÃ¹ les habitations sont dispersÃ©es, nÃ©cessite plus d'investissements par abonnÃ© qu'en ville ;

- la qualitÃ© de l'eau bruteÂ - Selon la qualitÃ© de l'eau prÃ©levÃ©e Ã l'Ã©tat brut dans le milieu naturel, le coÃ»t du service d'autant plus Ã©levÃ© que les procÃ©dÃ©s de traitement pour la rendre potable sont complexes ;

- l'activitÃ© touristique - Des investissements supplÃ©mentaires peuvent Ãªtre nÃ©cessaires pour rÃ©pondre Ã l'augmentation temporaire des besoins en eau en pÃ©riode touristique ;

- les exigences rÃ©glementaires environnementales - Selon la fragilitÃ© du milieu rÃ©cepteur des eaux usÃ©es traitÃ©es, les procÃ©dÃ©s de traitement peuvent Ãªtre plus poussÃ©s et donc plus coÃ»teux.

PRIX DE L'EAU POTABLE

en fonction de la densitÃ© d'habitants au kilomÃ¨tre linÃ©aire de rÃ©seau - hab/kmL

source - SISPEA (ONEMA), DDT (M), 2009

Â
Ã€ titre d'exemple, le graphique ci-contre montre que le prix de l'eau diminue lorsque la densitÃ© augmente du fait des Ã©conomies d'Ã©chelle rÃ©alisÃ©es

Au-delÃ des facteurs explicatifs d'ordre technique ou physique, on constate que pour les services en gestion dÃ©lÃ©guÃ©e, le prix moyen est plus Ã©levÃ© de 15 % pour l'eau potable et 4 % pour l'assainissement collectif. Cependant, on note une trÃ¨s grande hÃ©tÃ©rogÃ©nÃ©itÃ© des prix moyens, que le service soit en gestion dÃ©lÃ©guÃ©e ou en gestion directe. Des pistes d'explication peuvent Ãªtre avancÃ©es : les collectivitÃ©s auraient, par exemple, souvent recours Ã la dÃ©lÃ©gation de service public quand la production d'eau potable ou le traitement des eaux usÃ©es sont complexes du fait d'une eau brute de mauvaise qualitÃ© (par exemple, traitement des problÃ¨mes de pesticides ou ressource provenant d'eau de surface) ou d'exigences rÃ©glementaires contraignantes quant Ã la qualitÃ© du milieu (par exemple, obligations de traitement dÃ©coulant de la Directive relative aux eaux de baignade). De plus, les opÃ©rateurs privÃ©s ont des charges spÃ©cifiques (impÃ´ts sur les sociÃ©tÃ©s, dÃ©penses de recherche et dÃ©veloppement) que ne supportent pas les services en gestion directe.

EXCELLENTE MAIS DE MOINS EN MOINS CONSOMMÃ‰E

En 2009, la consommation moyenne annuelle par habitant s'Ã©lÃ¨ve Ã 54,7m3, soit 150 litres par jour. Ces chiffres confirment la poursuite de la baisse des consommations domestiques. La consommation moyenne annuelle reprÃ©sente un budget de 198 euros TTC par habitant, soit un peu plus de 0,5 euros TTC par jour.

La qualitÃ© de l'eau du robinet est excellente puisque son taux de conformitÃ© microbiologique est de 98 % et son taux de conformitÃ© physico-chimique est de 97 %. Ces taux indiquent les pourcentages de prÃ©lÃ¨vements aux fins d'analyses microbiologiques et physico-chimiques jugÃ©s conformes Ã la rÃ©glementation en vigueur.

Un suivi interannuel des services

Ce premier panorama des services d'eau et d'assainissement, issu du traitement et de l'interprÃ©tation des donnÃ©es 2009 de l'observatoire, a vocation Ã Ãªtre reconduit pour proposer un suivi interannuel des services et de leurs indicateurs. L'observatoire deviendra ainsi un outil opÃ©rationnel de gouvernance des services par la performance. Pour davantage d'efficacitÃ©, cette dÃ©marche novatrice, tant au niveau national qu'europÃ©en, devra faire l'objet d'une rÃ©elle appropriation par les collectivitÃ©s en charge des services publics d'eau et d'assainissement afin qu'elles fixent leurs propres objectifs de performance Ã atteindre et qu'elles orientent leurs dÃ©cisions de gestion et d'investissement en consÃ©quence. L'observatoire a Ã©galement pour objectif de fournir aux usagers des services une information transparente sur la qualitÃ© et le prix des 31 000 services d'eau et d'assainissement. .

ResSources

Note mÃ©thodologique - Les informations prÃ©sentÃ©es ici de maniÃ¨re synthÃ©tique ont fait l'objet d'un rapport d'Ã©tude, consultable sur le site www.services.eaufrance.fr ou www.documentation.eaufrance.fr. Il a bÃ©nÃ©ficiÃ© d'une mÃ©thodologie partagÃ©e entre l'Onema et la direction de l'eau et de la biodiversitÃ© - DEB, du ministÃ¨re de l'Ã‰cologie, du DÃ©veloppement durable, des Transports et du Logement - MEDDTL.

Dans ce document, les donnÃ©es chiffrÃ©es proviennent exclusivement de la base nationale de donnÃ©es de l'observatoire des services publics d'eau et d'assainissement administrÃ©e par l'ONEMA et dont les donnÃ©es proviennent des collectivitÃ©s et des Directions dÃ©partementales des territoires - DDT. L'extrait a Ã©tÃ© effectuÃ© en octobre 2011.

DonnÃ©es sur les services publics d'eau et d'assainissement - Services EauFrance

L'Ã©tude complÃ¨te - Observatoire des services publics d'eau et d'assainissement en 2009

Also available in English

ONEMA